

Justice « Le positif dans cette note, c'est qu'il n'est plus fait mention d'une scission de la justice », commente Jean-Pierre Buyle, bâtonnier du barreau francophone de Bruxelles. Qui s'interroge par contre sur le dédoublement du tribunal de première instance de Bruxelles, avec la réforme de l'arrondissement judiciaire de BHV, et sur les moyens financiers disponibles pour ce dédoublement. « Du côté francophone, ce tribunal fait déjà face à une pénurie de magistrats, de greffiers et de substituts, avec les conséquences que cela a sur l'arriéré judiciaire. Le dédoublement en tant que tel ne résoudra pas le problème. »